



DEMANDE DE DEROGATION A LA CONSERVATION DU PATRIMOINE ARBORE

Selon l'article 15 de la Loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager LPrPNP.
Enquête publique ouverte du **2 juillet** au **31 juillet 2026**.

Propriété de :	Isabelle Nussbaum
Adresse :	Ch. de Chantebise 1, 1299 Crans
Parcelle(s) N° :	440
Coordonnées moyennes :	2505279/1135222
Objet(s) concerné(s) :	1 cupressus
Motifs :	impératif d'aménagement, art 61 du code rural et foncier - dommages programmés à la zone pavée
Plantation compensatoire :	6 Quercus /acer rubrun / olea europa / cercis siliquastrum / photinia fraseri/ quercus ilex

Le dossier comportant un formulaire officiel accompagné d'un plan de situation, de photographies des lieux et de la description des plantations compensatoires est déposé au bureau technique de la commune : Rue du Grand Pré 25, 1299 Crans – technique@cransvd.ch. Les documents relatifs à l'enquête peuvent être consultés sur le site www.cransvd.ch (rubrique : pilier public) ainsi qu'au bureau technique communal pendant les heures d'ouverture ou sur rendez-vous.